

Obstétrique : La MRC d’Abitibi-Ouest sollicite une rencontre avec la ministre de la Santé et des Services sociaux, madame Danielle McCann

La Sarre, jeudi le 28 février 2019 – La MRC d’Abitibi-Ouest est très préoccupée par les impacts de la décision du Centre intégré de santé et de services sociaux de l’Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT) de fermer, pour une durée indéterminée, l’unité d’obstétrique du centre hospitalier de La Sarre. La MRC d’Abitibi-Ouest demande, à nouveau, une rencontre avec la ministre de la Santé, madame Danielle McCann et ce, dans les plus brefs délais, afin de rétablir ce service essentiel.

«Il est inconcevable que l’on soit rendu à prendre la décision de fermer un département aussi important que celui de natalité pour un territoire comme le nôtre. L’obstétrique est un service de proximité auquel nous avons droit autant que tous les autres citoyens de la province. Forcer les femmes enceintes à faire 100 kilomètres dans un moment aussi critique qu’un accouchement est inacceptable. Cette fermeture a aussi un impact majeur sur l’attractivité de jeunes familles et de professionnels», affirme monsieur Jaclin Bégin, préfet de la MRC d’Abitibi-Ouest.

L’humain au cœur des décisions et non des statistiques

Le patient et sa santé, voilà les premiers éléments qui devraient être considérés. Tel que réclamé par la population, les services doivent être conservés ici, en Abitibi-Ouest. La mobilisation citoyenne ne peut être ignorée.

À PROPOS DE LA MRC D’ABITIBI-OUEST

La MRC d’Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49^e parallèle et à l’ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 812 personnes. Les principaux mandats de la MRC sont ceux de l’aménagement et du développement de son territoire.

-30-

Source :
Denis Beauregard
Conseiller en communication
MRC d’Abitibi-Ouest
819-339-5671 poste 240